

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > DE - Conseiller en économie sociale familiale

DE - Conseiller en économie sociale familiale

Code de la fiche :
RNCP41744

Etat :
Active
à partir du 01-09-2027



Télécharger la fiche



Aide en ligne



Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel



Nomenclature
du niveau de qualification

Niveau 6



Code(s) NSF

332 : Travail social



Formacode(s)

44084 : Économie sociale familiale



Date de début des
parcours certifiants

01-09-2027



Date d'échéance
de l'enregistrement

31-08-2031

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'ac

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)



Top

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
Ministère chargé de la solidarité	-	-	https://solidarites.gouv.fr/
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	1100440130004 0	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le conseiller en économie sociale familiale exerce ses fonctions dans le champ de l'action sociale et médico-sociale dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142.1-1 du code de l'action sociale et des familles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé-hygiène, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement, numérique et vie quotidienne.

A partir de son expertise scientifique et technique dans les domaines de la vie quotidienne, le conseiller en économie sociale familiale établit une relation qui prend en compte les singularités, les aspirations et les potentialités de la personne accueillie ou accompagnée ou du groupe dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination.

Son intervention s'effectue dans le respect du projet d'établissement et repose sur un accompagnement social individuel et collectif dans les domaines de la vie quotidienne visant à transmettre des savoirs et des savoir-faire et à accompagner leur appropriation, et s'inscrivant dans une temporalité adaptée. Dans ce cadre, le conseiller en économie sociale familiale met en œuvre des actions de conseil, d'information, d'animation, de formation avec la personne ou le groupe pour prévenir ou accompagner les situations de vulnérabilité socio-économique. Il assure un rôle de coordination et de médiation pour favoriser l'aboutissement des démarches et une fonction d'interface dans l'accès aux droits et aux services afin d'accompagner la personne dans l'exercice de sa citoyenneté.

Le conseiller en économie sociale familiale travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ou pluridisciplinaire et s'inscrit dans des coopérations territoriales et des dynamiques de développement social. Il participe à la coordination des actions nécessaires à la mise en œuvre du parcours de la personne et apporte une expertise fondée sur ses connaissances scientifiques et techniques, ses connaissances des besoins de la personne, des recommandations de bonnes pratiques spécifiques à son cadre d'intervention, des transformations des politiques publiques et du territoire.

Le conseiller en économie sociale familiale inscrit ses actions dans une démarche réflexive et développe un positionnement adéquat en articulant les cadres légaux et éthiques de la profession. Cette approche garantit une intervention respectueuse des droits et des besoins de la personne accompagnée.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le conseiller en économie sociale familiale participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Activités visées :

Conseiller, informer, former et orienter les personnes accompagnées dans les domaines de la vie quotidienne.

Mettre en œuvre un accompagnement social individuel et collectif dans une dimension socio-économique et éducative.

Mettre en œuvre un accompagnement social individuel et collectif à visée préventive et inclusive dans le respect des principes éthiques et déontologiques.

Inscrire ses pratiques dans une démarche réflexive permettant d'analyser les enjeux de la relation professionnelle, d'ajuster son positionnement et d'assurer son développement professionnel.

Actualiser en continu ses connaissances dans les domaines des politiques de cohésion sociale, des besoins des populations et des pratiques d'intervention afin de concevoir des réponses adaptées aux réalités du territoire.

Développer des coopérations partenariales et intersectorielles permettant de coconstruire un diagnostic partagé et de travailler en réseau dans une logique de réduction des inégalités sociales et environnementales.

Gérer ses activités professionnelles quotidiennes de manière autonome et concertée avec l'équipe dans l'intérêt de la qualité de service.

Mobiliser les différents outils et techniques de communication en fonction des objectifs et des interlocuteurs visés.

Compétences attestées :

Concevoir, mettre en œuvre des actions de conseil, d'information, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne.

Assurer une fonction d'interface entre la personne, les services et les institutions.

Coconstruire et coordonner des accompagnements éducatifs budgétaires.

Soutenir le développement de l'autodétermination et la participation de la personne dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation de son projet.

Coconstruire, coordonner et évaluer un projet collectif d'action sociale ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive.

Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée.

Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales.

Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée.

Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire.

Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours.

Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire.

Prévoir et organiser ses activités professionnelles.

Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles.

Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées.

Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe.

S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences référencé à chacun des blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par des épreuves de contrôle continu et une épreuve conclusive pour le bloc de compétences 1.

Chaque bloc de compétences à une valeur définie en crédits européens (ECTS).
L'obtention du diplôme d'Etat correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Blocs de compétences

RNCP41744BC01 - Concevoir et conduire un accompagnement social dans les domaines de la vie quotidienne

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Concevoir, mettre en œuvre des actions de conseil, d'information, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne.	L'évaluation des compétences repose sur des épreuves de contrôle continu et sur une épreuve conclusive. Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Assurer une fonction d'interface entre la personne, les services et les institutions. Coconstruire et coordonner des accompagnements éducatifs budgétaires.	individuels ou collectifs, etc. L'épreuve conclusive consiste en la rédaction et la soutenance d'un dossier d'analyse du parcours de formation et de réflexion sur le métier. Elle s'inscrit dans une perspective réflexive du candidat sur ses expériences, l'évolution de ses compétences et sa posture professionnelle tout au long de son parcours de formation.

RNCP41744BC02 - Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Soutenir le développement de l'autodétermination et la participation de la personne dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'adaptation de son projet. Coconstruire, coordonner et évaluer un projet collectif d'action sociale ou de développement social à visée préventive, participative et inclusive. Conduire une analyse réflexive et éthique prenant en compte les enjeux institutionnels, les pratiques professionnelles et la complexité d'une demande ou d'une situation rencontrée. Mobiliser et développer ses ressources dans les dimensions émotionnelles, corporelles et sociales.	L'évaluation des compétences repose sur l'organisation d'épreuves de contrôle continu. Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

RNCP41744BC03 - S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Assurer une veille professionnelle et diffuser les informations de façon appropriée. Mobiliser une expertise sectorielle à partir d'un diagnostic partagé avec les parties prenantes sur un territoire. Développer des dynamiques partenariales et coopérer en réseau dans une logique de continuité des parcours. Intégrer les questions environnementales et de la transition écologique dans la construction des réponses adaptées et innovantes aux besoins du territoire.	L'évaluation des compétences repose sur l'organisation d'épreuves de contrôle continu. Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

RNCP41744BC04 - S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Prévoir et organiser ses activités professionnelles. Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions professionnelles. Appréhender et mobiliser des outils numériques en fonction des besoins et des situations rencontrées. Agir en responsabilité et coopérer au sein d'une équipe. S'investir dans une démarche qualité et d'amélioration continue des pratiques professionnelles.	L'évaluation des compétences repose sur l'organisation d'épreuves de contrôle continu. Le contrôle continu autorise une grande diversité de types d'évaluation : épreuves écrites et orales, en présentiel ou en ligne, rendus de travaux, réalisation de projets individuels ou collectifs, etc.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

L'acquisition de la certification est conditionnée par la validation des quatre blocs de compétences. Chaque bloc de compétences est validé séparément.

Des correspondances établies entre différentes certifications permettent aux titulaires d'être dispensés de la formation et des épreuves de validation de certains blocs de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le conseiller en économie sociale familiale exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur public, du secteur privé non lucratif ou du secteur privé lucratif. Il intervient au profit de tout public rencontrant une problématique de vie quotidienne.

A titre d'exemples, il peut exercer dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale, auprès d'un bailleur public ou privé, dans un hôpital, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, un foyer de jeunes travailleurs, un foyer d'accueil ou un centre social.

Type d'emplois accessibles :

Conseiller en économie sociale familiale

Code(s) ROME :

K1201 - Action sociale

K1305 - Intervention sociale et familiale

Références juridiques des réglementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Etre titulaire du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale ou du diplôme d'Etat d'assistant de service social, du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants, de diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ou du diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé.

Remplir les conditions fixées par l'article D. 613-40 du code de l'éducation.

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury. 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury. 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury. 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant. 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.	-
En contrat d'apprentissage	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury. 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury. 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury. 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant. 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.	-
Après un parcours de formation continue	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury. 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury. 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury. 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant. 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Lorsque le jury est nommé par le préfet de région, son président est désigné après avis des recteurs d'académie concernés.	-
En contrat de professionnalisation	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury. 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury. 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury. 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant. 5° Pour un quart au moins de ses membres, des	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.	
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		1° Un enseignant-chercheur, président du jury. 2° Le préfet de région ou son représentant, vice-président du jury. 3° Le recteur d'académie ou son représentant, vice-président du jury. 4° Des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'Etat correspondant. 5° Pour un quart au moins de ses membres, des représentants qualifiés de la profession pour moitié employeurs et pour moitié salariés.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP41744BC03 - S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale	<u>RNCP37675 - DE - Assistant de service social</u>	RNCP37675BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37675BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires
RNCP41744BC03 - S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale	<u>RNCP37676 - DE - Educateur spécialisé</u>	RNCP37676BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37676BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP41744BC03 - S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale	<u>RNCP37677 - DE - Educateur technique spécialisé</u>	RNCP37677BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37677BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaires
RNCP41744BC03 - S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale	<u>RNCP37679 - DE - Educateur de jeunes enfants</u>	RNCP37679BC07 - Connaissance et analyse des contextes institutionnels ET RNCP37679BC08 - Mobilisation des acteurs et des partenaire
RNCP41744BC04 - S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social	<u>RNCP36938 - BTS - Economie sociale familiale</u>	RNCP36938BC04 - Communiquer et animer une équipe ET RNCP36938BC05 - Participer à la dynamique institutionnelle et partenariale
RNCP41744BC04 - S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social	<u>RNCP37675 - DE - Assistant de service social</u>	RNCP37675BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37675BC06 - Communication professionnelle en travail social
RNCP41744BC04 - S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social	<u>RNCP37676 - DE - Educateur spécialisé</u>	RNCP37676BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37676BC06 - Communication professionnelle en travail social
RNCP41744BC04 - S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social	<u>RNCP37677 - DE - Educateur technique spécialisé</u>	RNCP37677BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37677BC06 - Communication professionnelle en travail social
RNCP41744BC04 - S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social	<u>RNCP37679 - DE - Educateur de jeunes enfants</u>	RNCP37679BC05 - Expression et communication écrite et orale ET RNCP37679BC06 - Communication professionnelle en travail social

Anciennes versions de la certification professionnelle reconnues en correspondance totale :

Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance**RNCP37678 - DE - Conseiller en économie sociale familiale**

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
23/08/2018	Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
14/10/2025	Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale

Date de publication de la fiche	05-12-2025
Date de début des parcours certifiants	01-09-2027
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2031
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-08-2033

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale - Légifrance

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Historique des changements de certificateurs :

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	Est ajouté	05-12-2025

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP37678</u>	DE - Conseiller en économie sociale familiale

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation